

SYNDICAT GENERAL

TRAVAILLEURS PORTUAIRES

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 3 AVRIL 2020

Camarades,

Ce que nous récoltons aujourd'hui avec la pandémie du COVID-19 et le nombre important de décès quotidien, n'est que le fruit d'une politique d'austérité budgétaire mise en place par nos gouvernements successifs. Suppressions de milliers de lits en hospitalisation complète, fermetures de centre hospitaliers, suppression de poste et baisse drastique des budgets alloués, malgré l'augmentation du nombre de passages aux urgences.

Ainsi depuis toutes ces années le corps médical Français se mobilise pour obtenir de meilleures conditions de travail, augmentation des effectifs, des lits et des budgets notamment ces derniers temps avec la grève des urgentistes, des médecins, infirmières, aide-soignant et des sapeurs-pompiers.



Il est tellement facile de féliciter une profession qui est dévouée corps et âme pour sauver l'humain dans l'urgence sanitaire actuelle, alors qu'il y a quelques mois l'état préférerait utiliser la force publique pour faire taire les revendications portées notamment par le corps médical.

La seule façon de soutenir nos professionnels de santé, c'est d'être à côté d'eux dans la lutte au lieu que de simplement applaudir aux balcons !!!

Dans ce contexte fortement dégradé, l'état utilise cette crise sanitaire sans précédent pour déréglementer le marché du travail en donnant une priorité économique à la situation. Il utilise tous les moyens législatifs, pour anéantir les droits des travailleurs en remettant en cause par ordonnances, les 35 heures, les congés payés etc...

Ainsi, notre syndicat en lien permanent avec la Fédération, œuvre au quotidien pour que les bonnes mesures soient mises en place et pour éviter que les mesures sociales proclamées par l'état à travers sa loi d'urgence sanitaire, ne soient pas appliquées dans nos places portuaires.

Cet important travail repris à leurs comptes par certains responsables de notre établissement ne l'est que par nos interventions sur bon nombres de sujets dont :

- Le maintien de 100% de la rémunération complète de tout le monde, incluant ainsi tous les fluctuants.
- L'absence d'obligations de poser RTT, congés ou autres avant déclenchement des dossiers de chômage partiel
- Le droit individuel à pouvoir retirer ses congés posés pour les prochaines semaines
- Le maintien des droits à RTT et diverses dispositions relatives à la mutuelle, la prévoyance, la retraite complémentaire et l'article 83 non impactés par le chômage partiel
- La mise en place d'organisations de travail adaptées et le respect des protections collectives en lien avec les équipes du CSSCT

De plus et concernant la fameuse prime de 1000 € recommandée par le gouvernement, nous avons fait le choix avec la Fédération de ne pas réclamer cette prime **actuellement** compte tenu que cette prime défiscalisée et exonérée des cotisations sociales n'est qu'un leurre qui pourrait être utilisé par le patronat en contrepartie d'acceptation de dispositions dérogatoires qu'ils souhaitent maintenir pour le futur.

De plus, si cette prime est destinée à récompenser ceux qui travaillent aujourd'hui (comme si ceux qui sont confinés en ont fait le choix), bon nombres d'agents du port n'auraient pas été concernés !

Si la seule priorité de la situation actuelle est de renforcer les conditions de travail pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs, il est clair pour nous que nous saurons nous rappeler de cette prime lors des NAO nationales ou locales et que nous serons extrêmement imaginatifs et revendicatifs pour que cette enveloppe potentielle serve tout le monde.

Nous ferons en sorte que les efforts consentis avec professionnalisme par l'ensemble des Travailleurs Portuaires soient, au moment voulu, justement et largement récompensés !

Prenez soin de vous pendant cette période, restez unis et solidaire et rappelez-vous que seule une représentativité massive de la CGT garantie le respect de vos intérêts quelle que soit la période que nous traversons !

Unis et déterminés au sein de votre organisation syndicale CGT



Le secrétaire général
L. DELAPORTE

Urtikan.net

Pour info et affichage